



La violence liée aux armes à feu et la sécurité publique au Canada

La Fédération de la police nationale (FPN) appuie une approche fondée sur des données probantes pour promouvoir la sécurité publique et la prévention de la violence liée aux armes à feu au Canada. À cette fin, nous recommandons fortement au gouvernement de mettre en œuvre des stratégies d'application de la loi appropriées, d'utiliser au mieux les ressources disponibles, de procéder à des réformes juridiques et législatives, de rendre compte des mesures



Contexte

Bien que le Canada se targue depuis longtemps d'être un pays non violent, sécuritaire et inclusif, les armes à feu illégales et les fusillades sont en hausse, entraînant blessures et décès au sein de populations innocentes et compromettant la sécurité dans de nombreuses régions et collectivités du Canada.

- Le Canada partage la plus longue frontière non défendue du monde avec le plus grand fabricant d'armes légères du monde : les États-Unis. En 2019 seulement, 2 242 armes à feu vendues illégalement et utilisées pour commettre des actes criminels au Canada ont été retracées à des fabricants américainsⁱ. En avril 2020, 22 personnes y compris la gendarme de la GRC Heidi Stephenson ont perdu la vie dans une fusillade tragique au cours de laquelle toutes les armes à feu utilisées ont été obtenues illégalement. Des quatre armes à feu, utilisées illégalement puisque le tireur n'avait pas de permis de possession et d'acquisition d'arme, trois ont été obtenues illégalement aux États-Unisⁱⁱ.
- Le Canada a déclaré 678 homicides en 2019, dont 261 (38 %) ont été commis à l'aide d'une arme à feu. Les homicides, y compris ceux commis à l'aide d'une arme à feu, ont augmenté au Canada entre 2013 et 2017ⁱⁱⁱ. Les centres urbains, comme Toronto, connaissent notamment une augmentation spectaculaire des homicides commis à l'aide d'une arme à feu.
- Les homicides liés au crime organisé ou aux gangs ont également augmenté. En 2015, 16 % des victimes d'homicide étaient liées au crime organisé ou à des gangs, et le deuxième taux le plus élevé (24 %) de l'histoire a été enregistré en 2019. De plus, en 2014, 52 % des homicides par coup de feu étaient liés au crime organisé ou à des gangs^{iv}, et près d'un homicide sur quatre était lié à des activités de gangs en 2019^v.
- Au cours de la dernière décennie, les armes de poing ont été le plus souvent utilisées pour commettre des homicides à l'aide d'une arme à feu. En 2019, plus de 60 % des 261 homicides commis avec une arme à feu l'ont été avec une arme de poing. Ces armes à feu sont soit prohibées, soit à autorisation restreinte au Canada, ce qui illustre la complexité du problème d'utilisation illégale d'armes à feu^{vi}.
- La prohibition des armes à feu d'assaut et de style armes d'assaut de 2020 ne modifie pas le statut des armes de poing au Canada. En fait, les armes à feu d'assaut et de style armes d'assaut ne sont pas une classification légale des armes au Canada. Il s'agit de termes familiers pour décrire les armes à feu très puissantes à tir rapide (souvent utilisées par les militaires) qui sont pour la plupart déjà prohibées au Canada.

Rôle des membres de la GRC

La GRC joue un rôle essentiel dans la prévention de la violence liée aux armes à feu et collabore avec d'autres organismes interdépendants comme l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et les services de police municipaux pour assurer la sécurité de tous les Canadiens. La GRC partage les responsabilités en matière d'intégrité des frontières avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), gère le Centre des armes à feu Canada et le Programme canadien des armes à feu (PCAF), et est également responsable de la lutte contre les activités criminelles transfrontalières. Cela comprend l'importation illégale et la prolifération des armes à feu illégales, acquises et distribuées de façon criminelle. Les membres de la GRC tiennent un rôle essentiel dans la lutte contre le crime et le maintien de la sécurité publique. La violence liée aux armes à feu menace la sécurité publique et met en danger la vie des agents d'application de la loi, notamment les membres de la GRC.

Enjeux

L'augmentation du nombre d'homicides liés aux armes à feu continue de menacer la sécurité du public et des membres de la GRC. Pour contrer efficacement la menace du marché croissant des armes à feu illégales au Canada et la violence accrue des gangs qui y est associée, il faut déployer rapidement et efficacement l'expertise, les ressources financières et le personnel nécessaires pour appliquer la loi.

Bien que la prévalence et la menace croissantes des armes à feu illégales au Canada soient généralement reconnues, les données sur l'origine des armes à feu sont insuffisantes et des ressources pour mieux comprendre et régler ce problème crucial sont requises :

- Le PCAF est responsable de l'administration de la *Loi sur les armes à feu*, mais il n'a pas les ressources nécessaires pour former des unités efficaces de recensement des crimes par arme à feu et d'application de la loi.
- Le Centre national de dépistage des armes à feu traite les demandes de dépistage provenant d'organismes nationaux et internationaux d'application de la loi. Toutefois, le Centre ne recueille pas de statistiques sur les armes à feu illégales. Il détermine plutôt l'historique d'une arme à feu liée à une enquête criminelle et utilise cette information comme preuve éventuelle devant les tribunaux. De plus, la loi n'oblige pas la police à soumettre des armes à feu aux fins de dépistage^{vii}.

La législation courante et coûteuse, comme le décret interdisant diverses armes à feu et le programme de rachat proposé par le gouvernement fédéral ciblant les propriétaires légitimes d'armes à feu, ne tient pas compte de ces thèmes actuels et émergents ni des menaces urgentes à la sécurité publique.

Elle ne traite pas non plus de ce qui suit :

- activité criminelle;
- prolifération des armes à feu illégales;
- crime lié aux gangs;
- armes à feu illégales traversant la frontière;
- utilisation criminelle des armes à feu.

En fait, elle détourne du personnel, des ressources et du financement extrêmement importants de la lutte contre l'utilisation criminelle d'armes à feu illégales, menace plus immédiate et croissante.

À l'heure actuelle, les activités prescrites de la GRC liées aux armes à feu illégales sont limitées au soutien administratif et pédagogique. Les organisations policières comme l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu*, le Centre national de dépistage des armes à feu, les services de soutien stratégique et opérationnel pour la lutte contre les infractions criminelles commises avec armes à feu et les Services spécialisés de soutien en matière d'armes à feu offrent un soutien pour l'application appropriée de la loi. Toutefois, elles ne contribuent pas aux efforts proactifs d'enquête sur l'application de la loi visant à maintenir et à améliorer la sécurité publique.

Appel à l'action de la FPN :

1. La FPN demande des mesures de soutien qui représentent la meilleure utilisation des pouvoirs législatifs pour lutter efficacement contre la réduction de la criminalité, l'éloignement des jeunes des gangs, la sécurité des collectivités et des frontières, l'intégration des organismes canadiens d'application de la loi et la sécurité transfrontalière du public et de tous les policiers.
2. La FPN demande que des fonds soient affectés au Programme de l'intégrité des frontières de la GRC afin de permettre à la GRC de mener des enquêtes proactives sur les armes à feu et de démanteler les réseaux de contrebande d'armes à feu dirigés par les gangs et les organisations criminelles.
3. La FPN demande un financement qui permettrait aux organismes d'application de la loi de s'attaquer adéquatement à la prévention du crime plutôt qu'à la surveillance continue de restrictions imposées aux propriétaires d'armes à feu réglementées titulaires d'un permis.
4. La FPN appuie les changements de politique fondés sur des données probantes concernant les permis, la formation obligatoire en matière de sécurité, l'entreposage sécuritaire et l'enregistrement des armes à feu civiles qui respectent les normes élevées du Canada en matière de possession légale d'armes à feu.

Conclusion

La FPN appuie une approche fondée sur les faits pour protéger et promouvoir la sécurité publique et la prévention de la violence liée aux armes à feu. La sécurité du public et des forces de l'ordre, y compris des membres de la GRC, est cruciale. Les programmes gouvernementaux doivent cibler les mesures de réduction de la criminalité fondées sur les stratégies d'enquête sur l'application de la loi, plutôt que les mesures qui ne contribuent pas suffisamment à l'objectif d'accroître la sécurité publique.

*Approuvé par le Conseil d'administration de la FPN
Novembre 2020*

Références

- ⁱ U.S. Department of Justice, Office of Strategic Intelligence and Information (10 mars 2020). *Canada, Data Source: Firearms Tracing System*. Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives. Référence : <https://www.atf.gov/file/144871/download> (en anglais seulement)
- ⁱⁱ Gendarmerie royale du Canada (4 juin 2020). *Mise à jour sur l'opération H-Strong par Surint. Darren Campbell*. Référence : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/nouvelles/2020/mise-a-jour-loperation-h-strong-surint-darren-campbell-4-juin-2020?re=>
- ⁱⁱⁱ Statistique Canada. *Tableau : 35-10-0069-01 : Nombre de victimes d'homicide, selon la méthode utilisée pour commettre l'homicide* Référence : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3510006901&cubeTimeFrame.startYear=2001&cubeTimeFrame.endYear=2018&referencePeriods=20010101%2C20180101&request_locale=fr
- ^{iv} Statistique Canada. *Tableau : 35-10-0075-01 : Nombre, pourcentage et taux de victimes d'homicide attribuables à des gangs*. Référence : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3510007501&request_locale=fr
- ^v Statistique Canada. *Infographies : L'homicide au Canada, 2019*. Référence : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020055-fra.htm>
- ^{vi} Joel Roy et Sharon Marcellus (27 novembre 2019). *L'homicide au Canada, 2018*. Statistique Canada. Référence : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00016-fra.htm>
- ^{vii} David Burke (25 mai 2020). *Statistics Canada to collect data on origins of guns used in crime*. CBC. Référence : <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/gun-crime-statistics-canada-research-1.5579971> (en anglais seulement)